

Province de Québec
Municipalité de la Paroisse
des Saints-Martyrs-Canadiens

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal, des Saints-Martyrs-Canadiens tenue le lundi 2 mars 2015, à 19 h dans la salle du Conseil municipal située au 13, chemin du Village, à Saints-Martyrs-Canadiens.

Sont présents : M. Michel Prince, M. Rémy Larouche, Mme Christine Marchand, M. Pierre Boisvert, formant quorum.

Sous la présidence de M. André Henri, maire.

Absents : M. Serge Breton, M. Michel Dumont.

Est également présente : Thérèse Lemay, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. Ouverture de l'assemblée

Le maire André Henri constate le quorum.

L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée (prière)
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du mois de février
4. Appel de candidatures au conseil d'administration du «carrefour action famille».
5. Résolution reddition de comptes
6. Résolution pour le renouvellement et le paiement des assurances
7. Résolution pour accepter la Municipalité de Wotton comme membre de la Régie des Hameaux.
8. Résolution pour accepter la Municipalité de Dudswell comme membre de la Régie des Hameaux.
9. Demande de subvention pour la fête Nationale 2015
10. Résolution pour faire connaître l'acceptation pour intégrer à la commission scolaire
11. Faire connaître au Ministre que la distribution des redevances n'est pas juste et équitable envers les municipalités ayant plusieurs résidences secondaires sur leur territoire.
12. Organisation d'un Bingo (budget 300.\$)
13. Vacances de l'inspecteur
14. Adhésion au journal Le Cantonnier
15. Résolution pour autoriser les dépenses pour la cabane à sucre et déterminer la partie payer par la municipalité, en date du 11 avril : souper.
16. Gestion des babillards dans les bâtiments municipaux.
17. Rapport de l'inspecteur
18. Suivi dossier égouts

19. Suivi règlementations (Urbaniste)
20. Demande de la maison des jeunes d'Ham-Nord
21. Résolution Avril est le mois de la jonquille (Cancer)
22. Correspondance
23. Comptes du mois
24. Calendrier remorque
25. Rencontre MRC DG 26 mars
26. Adoption de l'amendement au règlement # 76 (248)
27. Varia a) Demande à la MRC de modifier le schéma

28. Période de questions
29. Levée de l'assemblée

2015-03-041 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de M. Pierre Boisvert, appuyé de Mme Christine Marchand

Que l'ordre du jour est accepté il est unanimement résolu par les conseillers.

2015-03-042 3. Adoption du procès-verbal du 2 février 2015

En conséquence il est proposé par : M. Rémy Larouche appuyé par M. Michel Prince il est unanimement résolu par les conseillers présents.

Que le procès-verbal du mois de février est adopté. La directrice générale et secrétaire-trésorière est dispensée de la lecture puisque tous les membres du conseil en ont reçu une copie.

2015-03-043 4. Appel de candidatures au conseil d'administration du carrefour action famille.

Attendu que Madame Christine Marchand responsable de la famille et des aînées a la possibilité de poser sa candidature pour siéger au conseil d'administration 2015-2017 du carrefour action municipale et famille.

En conséquence, il est proposé par M. Michel Prince appuyé par M. Rémy Larouche il est résolu à l'unanimité des conseillers présents,

Que nous appuyons la candidature de Mme Christine Marchand pour siéger au conseil d'administration 2015-2017 du carrefour action municipale et famille. Le tout selon son désir.

2015-01-044 5. Résolution reddition de comptes

CONSIDÉRANT QUE le Ministère des Transports a versé une compensation de 53 738.\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2014.

CONSIDÉRANT QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

CONSIDÉRANT QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

Pour ces motifs, sur proposition, M. Pierre Boisvert, appuyé par M. Michel Prince il est unanimement résolu et adopté par les conseillers présents.

Décision : Pour ces motifs,

Que la Municipalité des Saints-Martyrs-Canadiens informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur les routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité.

2015-03-045

6. **Résolution pour le renouvellement et le paiement des assurances**

CONSIDÉRANT que les assurances sont renouvelables en date du 20 mars 2015

CONSIDÉRANT qu'une demande soit présentée à notre compagnie d'assurance pour obtenir une prolongation jusqu'au 15 juin 2015 afin de bien étudier notre police d'assurance.

En conséquence, il est proposé par M. Michel Prince, appuyé par M. Rémy Larouche, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents.

Que cette demande de prolongation soit transmise à notre Compagnie d'assurance

2015-03-046

7. **Résolution pour accepter la Municipalité de Wotton comme membre de la Régie des Hameaux.**

Sur proposition de M. Pierre Boisvert, appuyé de Mme Christine Marchand il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la municipalité des Saints-Martyrs-Canadiens, accepte que la municipalité de Wotton devienne membre de la Régie des Hameaux dont nous sommes déjà membres.

2015-03-047 8. **Résolution pour accepter la Municipalité de Dudswell comme membre de la Régie des Hameaux.**

Sur proposition de M. Rémy Larouche, appuyé de M. Michel Prince il est résolu à l'unanimité des conseillers présents.

Que la municipalité des Saints-Martyrs-Canadiens, accepte que la municipalité de Dudswell devienne membre de la Régie des Hameaux dont nous sommes déjà membres.

2015-03-048 9. **Demande de subvention pour la fête Nationale**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité des Saints-Martyrs-Canadiens désire présenter une demande de subvention pour réaliser la fête Nationale 2015.

En conséquence, il est proposé par Mme Christine Marchand, appuyée par M. Michel Prince il est unanimement résolu par les conseillers présents.

Que le conseil municipal autorise Madame Sonia Lemay à présenter une demande d'aide financière pour la réalisation de la fête Nationale 2015 au nom de la Municipalité des Saints-Martyrs-Canadiens.

2015-03-049 10. **Résolution pour faire connaître l'acceptation pour intégrer à la Commission scolaire des Bois-Francis.**

Considérant qu'après une rencontre de consultation publique auprès de notre population : le conseil municipal il réintègre sa position pour intégrer la Commission scolaire des Bois-Francis.

Considérant que cette demande nous a déjà été formulée depuis plusieurs années de la part de nos citoyens

Considérant que nous désirons faire connaître au ministre de l'Éducation notre accord au déplacement de la clientèle scolaire vers la Commission scolaire des Bois-Francis.

Considérant qu'une lettre sera remise au ministre de l'Éducation en copie conforme à la Commission scolaire des Appalaches, la Commission scolaire des Bois-Francis, la Commission scolaire des Navigateurs ainsi qu'au député provincial M. Sébastien Schneeberger.

En conséquence il est proposé par M. Michel Prince, appuyé par M. Rémy Larouche il est résolu à l'unanimité des conseillers présents.

Que les membres du Conseil municipal demeurent sur leur position pour intégrer sa clientèle scolaire au sein de la Commission scolaire des Bois-Francis.

Qu'une lettre soit remise au ministre en copie conforme à divers intervenants pour bien faire connaître les raisons qui motivent notre décision.

2015-03-050 11. **Faire connaître au Ministre du Développement durable, de l'Environnement que la distribution des redevances n'est pas justes et équitables envers les municipalités ayant plusieurs résidences secondaires sur leurs territoires.**

Attendu que nous désirons faire connaître au Ministre de l'Environnement que le calcul prévu pour les municipalités ayant sur leur territoire beaucoup de résidences secondaires n'est pas justes et équitables, pour être admissibles à la subvention sur les redevances. Le calcul est établi sur la population permanente seulement.

Attendu que les municipalités ayant beaucoup de résidences secondaire ne pourrons jamais atteindre les performances établit par le Ministère de l'environnement pour les raisons suivantes ;

- ✚ Présences régulières des villégiateurs à l'année représentant environ 350 personnes supplémentaires à la population permanente.
- ✚ La collecte des déchets, de la récupération passe à l'année devant leurs résidences secondaires ainsi que la cueillette du composte qui est établie entre le mois d'avril et novembre.
- ✚ En saison hivernale la présence est également importante durant la période des fêtes les semaines de relâches qui sont échelonnées sur deux semaines car il y a différente région. Plusieurs villégiateurs sont présents sur notre territoire à toutes les fins de semaines pendant la période hivernale.
- ✚ En saison estivale plusieurs restent en permanence sur notre territoire du mois de mai au mois d'octobre.

En conséquence il est proposé par M. Rémy Larouche, appuyé par M. Michel Prince il est résolu à l'unanimité des conseillers présents.

Que les membres du conseil municipal des Saints-Martyrs-Canadiens, demandent au Ministre de l'Environnement de bien vouloir réviser le calcul dans les modalités de versement pour les redevances concernant les Municipalités ayant des résidences secondaires sur leur territoire.

Que les municipalités sont pénalisées si elles possèdent des résidences secondaires sur leurs territoire elles ne pourront atteindre la performance établie par le Ministère en aucun temps car les cueillettes sont plus volumineuses.

2015-03-051 12. Organisation d'un Bingo (budget 300.\$)

Attendu qu'il serait agréable de faire quelques bingos pour donner l'occasion aux citoyens de permettre des activités récréatives.

Attendu qu'une demande de budget au montant de 300.00\$

En conséquence, il est proposé par M. Michel Prince, appuyé par Mme Christine Marchand, il est unanimement résolu par les conseillers présents.

Qu'un budget de 300.\$ est prévu pour réaliser cette activité.

2015-03-052 13. Vacances de l'inspecteur

M. Pierre Ramsay, inspecteur désire utiliser sa 1^{er} semaine de vacances du 3 mars au 7 mars 2015

En conséquence il est proposé par M. Pierre Boisvert, appuyé par Mme. Christine Marchand il est unanimement résolu par les conseillers présents.

Que les membres du conseil acceptent cette demande.

2015-03-053 14) Adhésion au journal Le Cantonnier

En conséquence il est proposé par M. Michel Prince, appuyé par M. Rémy Larouche, il est unanimement résolu par les conseillers présents.

Que le conseil municipal accepte de payer l'adhésion au journal Le Cantonnier au coût de 40.00\$

2015-01-054 15) Résolution pour autoriser les dépenses pour la cabane à sucre et déterminer la partie payée par la municipalité, en date du 11 avril souper.

Attendu que le coût du repas est de 15.50\$ pour les adultes, enfants de 4 à 10 ans 7.75\$, de 1 à 3 ans 3.50\$

Attendu que la municipalité payera 5.00\$ pour les personnes de 10 ans et plus, pour les enfants de 1 à 3 ans 2.50\$

Attendu que le coût réel pour les personnes concernées est de 10.50\$ pour les personnes de 11 et plus, les enfants de 4 à 10 ans 2.75\$ et les petits de 1 à 3 ans 1.00\$

Attendu que les autres dépenses sont à la charge de la municipalité, comme les années ultérieures.

En conséquence il est proposé par M. Rémy Larouche, appuyé par Mme Christine Marchand, il est unanimement résolu par les conseillers présents.

Que les dépenses pour la fête à tire et le souper de cabane à sucre sont autorisés.

2015-03-055 16) **Gestion des babillards dans les bâtiments municipaux.**

Attendu que la gestion des babillards relève entièrement de la directrice générale.

Attendu que les personnes qui désirent placer une annonce sur les babillards situés dans les bâtiments municipaux devront obligatoirement avoir obtenu l'autorisation de la directrice générale qui étampera avec le sceau de la municipalité qui prouvera son accord.

En conséquence il est proposé par M. Michel Prince, appuyé par M. Rémy Larouche, il est unanimement résolu par les conseillers présents.

Que la gestion des babillards relève directement de la directrice générale.

17 /18 **RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL**

L'inspecteur municipal a présenté aux élus lors de l'atelier de travail en après-midi les rapports, concernant l'aqueduc et les égouts.

2015-03-056 19) **Suivi règlementations (Urbaniste)**

Attendu que nous avons reçu une offre de services de EXP (M. Alexandre Déragon Urbaniste) pour effectuer des modifications à la règlementation d'urbanisme.

Attendu que le mandat consiste à effectuer certaines modifications aux règlements d'urbanisme afin de rédiger une concordance au schéma d'aménagement de la MRC à la suite de la modification de celui-ci et modifier certaines dispositions. Tel que mentionné dans la lettre du 23 février 2015.

Attendu que l'estimation budgétaire pour la réalisation du mandat est d'environ 5 500.\$ (excluant les taxes)

En conséquence il est proposé par M. Michel Prince, appuyé par Mme Christine Marchand, il est unanimement résolu par les conseillers présents.

Que l'offre de service de la firme EXP proposé par M. Alexandre Déragon est acceptées au montant d'environ 5 500.\$ (excluant les taxes).

20. **Demande de la maison des jeunes d'Ham-Nord**

Cette demande a été refusée.

2015-01-057 21. **Résolution Avril est le mois de la jonquille (Cancer)**

Avril est le Mois de la jonquille

CONSIDÉRANT QUE le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

CONSIDÉRANT QUE grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

CONSIDÉRANT QUE près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Christine Marchand

APPUYÉ PAR Pierre Boisvert

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE DÉCRÉTER que le mois d'avril est le Mois de la jonquille.

QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

22) Correspondance

- 1) Carrefour d'entraide bénévole (concours Mordu du bénévolat)
- 2) Municipalité Saint-Jacques-le-Majeur (Règlement de concordance # 260)
- 3) Rapport annuel de la Mutuelle des municipalités du Québec
- 4) Offre de services des débroussaillieurs GLS
- 5) Table Régionale de l'éducation Centre-du-Québec (Rubans de la persévérance)

2015-03-058

23) Comptes du mois (Acceptation)

En conséquence il est proposé par M. Michel Prince, appuyé par M. Pierre Boisvert il est résolu à l'unanimité des conseillers présents.

Que les comptes présentés soient acceptés et autorisent les paiements.

1	Carrefour Action Municipale & Famille (adhésion)	82.78 \$
2	Serge Leblanc CPA inc. (rapport TECQ)	1 293.47 \$
3	Receveur Général du Canada (DAS)	1 156.58 \$
4	Ministre du Revenu du Québec (DAS)	2 885.33 \$
5	Société Canadienne des postes (distribution feuillet)	29.06 \$
6	Ministre du Revenu du Québec (avis cotisation)	175.81 \$
7	Société Canadienne des postes (timbres)	80.48 \$
8	Association Résidants du Lac Nicolet / ARLN (2014)	3 000.00 \$
9	Société Canadienne des postes (timbres)	236.85 \$
10	Ministre du Revenu du Québec (CNT 2014)	94.89 \$
11	Génératrice Drummond (fil chauffant)	897.13 \$
12	André Henri, maire	800.00 \$
13	Michel Prince, conseiller	316.66 \$
14	Christine Marchand, conseillère	316.66 \$
15	Rémy Larouche, conseiller	316.66 \$
16	Serge Breton, conseiller	316.66 \$
17	Michel Dumont, conseiller	316.66 \$
18	Pierre Boisvert, conseiller	316.66 \$

19	Bell Mobilité inc. (février)	57.96 \$
20	Biolab (février)	159.25 \$
21	Buropro (février)	612.93 \$
22	Claude Caron Avocat inc. (janvier)	4 694.55 \$
23	Desjardins Sécurité Financière (assurances / février)	989.84 \$
24	Desroches Groupe Pétrolier (huile à chauffage / février)	1 000.57 \$
25	Épicerie du Coin (février)	137.51 \$
26	Entretien Général Lemay (4e versement déneigement)	2 411.08 \$
27	Excavation Marquis Tardif inc. (4e versement déneigement)	15 036.81 \$
28	Hydro-Québec (éclairage public / janvier)	242.24 \$
29	Mégaburo inc. (contrat service photocopieur / janv.)	641.41 \$
30	Régie Inter-Sanitaire des Hameaux (mars)	2 368.42 \$
31	Sogetel (téléphones & Internet / février)	253.45 \$
32	Éditions Yvon Blais (renouvellement)	150.15 \$
33	Les Éditions Juridiques FD inc. (mise à jour)	168.00 \$
34	Tremblay Bois Migneault Lemay avocats	796.04 \$
35	Ville de Disraëli (quote-part)	1 697.70 \$
	Total du salaire de la D.G. :	1 662.24 \$
	Total des salaires / déplacements / dépenses du personnel :	4 041.02 \$
	TOTAL :	49 753.51 \$

24) **Calendrier remorque**

La date pour l'utilisation de la remorque radar de la MRC du 3 au 9 août 2015.

M. Maire fait mention de bien vérifier la remorque radar avant de l'utiliser car s'il y a des bris c'est la municipalité précédente qui devra absorber les frais de réparation.

2015-03-059 25) **Rencontre MRC DG 26 mars**

Attendu qu'une rencontre aura lieu jeudi le 26 mars à M.R.C pour les dg.

En conséquence il est proposé par M. Michel Prince, appuyé par M. Pierre Boisvert, il est unanimement résolu par les conseillers présents

Que le conseil autorise la dg a assister à cette rencontre et accepte le paiement des frais de déplacement et repas.

2015-03-060

26) **Adoption de l'amendement au règlement # 76 (248)**

**AMENDEMENT AU RÈGLEMENT PORTANT LE NUMÉRO 76
CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS MUNICIPAUX**

Attendu que le règlement portant le numéro 76 est indexé annuellement au montant prévu pour l'année 2015 et s'appliquera aux années subséquentes.

Attendu que la rémunération proposée sera indexée pour chaque exercice financier conformément à l'article 5 de la Loi sur le traitement des élus municipaux.

Attendu que le règlement aura un effet rétroactif conformément à la loi.

Attendu que le calcul pour déterminer les salaires a été fait conformément à l'article 12 de la LTEM (Loi sur le traitement des élus municipaux)

CONSIDÉRANT que La Corporation Municipale a établi les salaires des élus comme suit;

Une rémunération annuelle pour le Maire de 11 693.28 \$ qui est ventilée de la façon suivante : le salaire du Maire pour l'exercice financier 2015 est de 7 795.44. \$ L'allocation de dépenses est de 3897.84.\$

Une rémunération annuelle pour un conseiller est de 3 897.72.\$ Elle est ventilée de la façon suivante : le salaire du conseiller pour l'exercice financier 2015, est de 2 598.48. \$ Son allocation de dépenses est de 1 299.24.\$.

ARTICLE 1;

Pour l'exercice financier 2015, la rémunération de base pour le maire est fixée à 7 795.44 \$ comme salaire et de 3 897.84.\$pour l'allocation de dépenses.

Pour l'exercice financier 2015, la rémunération de base pour les conseillers est fixée à 2 598.48 \$ comme salaire de chaque conseiller et de 1 299.24 \$ pour l'allocation de dépenses.

ARTICLE 2;

Pour les années subséquentes, les montants mentionnés ci-dessus seront indexé à la hausse pour chaque exercice financier, conformément à un avis publié par le Ministère des Affaires municipales dans la Gazette officielle du Québec à cette fin.

ARTICLE 3

Une allocation de dépenses telles que mentionnées à l'article 1, représentant le ½ des salaires tels que décrits au présent règlement. Pour chacun des élus, Le maire et les conseillers, en guise de compensation pour les dépenses inhérentes à leurs tâches.

Sur proposition de M. Michel Prince, appuyé par Mme. Christine Marchand, il est unanimement résolu par les conseillers présents et de M. Maire ayant l'obligation de voter.

VARIA

2015-03-061 27)

Demander à la MRC de modifier le Schéma

Attendu que le conseil désire décréter un secteur spécifique pour zone industrielle de notre municipalité.

Attendu que dans ce secteur il y a déjà un moulin à scie.

En conséquence il est proposé par Pierre Boisvert, appuyé par Rémy Larouche il est unanimement résolu par les conseillers présents.

Qu'une demande soit présentée à la MRC pour apporter cette modification au Schéma.

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Proposé par Rémy Larouche à 19h35

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées par les résolutions.

Thérèse Lemay, gma
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Signature _____ **maire**

Signature _____ **DG Secrétaire-trésorière**